

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID: 007-210703195-20230626-DELIB2023_86-DE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION 26/06/2023

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice: 29

Présents: 23

Absents:

L'An Deux Mille Vingt Trois, le vingt-six juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 20 juin 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour: Abstention:

Contre:

29

Présents:

MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Diatta, Faure-Pinault,

Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Laville, Lorenzo,

Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés:

M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garreaud (pouvoir à Mme Valla), Mme Keskin (pouvoir à M. Dersi), M. Jouve (pouvoir à Mme Diatta), Mme Segueni (pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire: M. Griffe

Objet: Subvention exceptionnelle à la SCIC « Accès Emploi »

La SCIC Accès Emploi et plus particulièrement son secteur numérique collabore avec la ville de Le Teil dans le cadre de la vente d'ordinateurs recyclés à bas coût depuis 2020.

Afin de lutter contre la fracture numérique et d'équiper davantage de ménages en situation de précarité, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 euros à Accès Emploi.

La Préfecture de l'Ardèche se joint également à cette démarche à hauteur de 1000 euros.

Ces subventions permettront d'équiper une quinzaine de ménages situés dans les Quartiers Politique de la Ville.

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la SCIC Accès Emploi.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Gérard GRIFFE